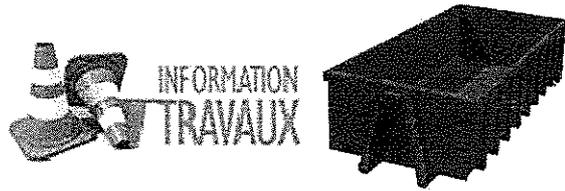


DEPARTEMENT DE LA
HAUTE-GARONNE 31600

ARRONDISSEMENT DE MURET

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE SEYSSES



N° 14/2024

Information aux riverains CHEMIN DU MOUNICARD

Madame, Monsieur,

Afin de permettre des travaux de branchement AEP chemin du Mounicard par l'entreprise STAT, la rue pourra être barrée et interdite à la circulation du 02 décembre au 11 décembre 2024.

L'accès aux riverains et aux véhicules de secours sera toutefois maintenu, en tant que de besoin.

Comptant sur votre compréhension, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de ma profonde considération.

Fait à SEYSSES, le 02 décembre 2024

Jérôme BOUTELOUP
Maire de SEYSSES

